

Usage de l'outil

Les indices et leurs représentations en radar peuvent être utilisés :

- en amont de l'élaboration du diagnostic territorial par les auteurs désignés ;
- et/ou au cours de la consultation et de l'information de la population par les autorités communales et l'assistance à laquelle ils auraient éventuellement recours (FRW, GREOA, WFG, bureau privé)
- lors de l'identification des priorités de développement : choix d'objectifs, de projets et actions.

L'outil ici proposé est à utiliser en complément à d'autres outils proposés par le SPW, tels que l'[ISADF](#) et l'[ICBE](#) de l'IWEPS, qui traitent respectivement de la cohésion sociale et du bien-être pour tous.

Les erreurs à éviter :

- Superposer des communes ou territoires qui ne sont pas comparables :
 - L'ensemble des radars est construit sur base du même set de 39 indicateurs. Toutefois, des indicateurs ont davantage un caractère urbain que rural et vice-versa. En outre, le développement durable a une vision quelque peu urbaine, notamment en matière d'utilisation de l'espace et de la mobilité. Dans ce sens, il conviendra de ne pas comparer un territoire rural à un territoire fortement urbanisé.
- Considérer les extrémités externes du radar comme les optimums à atteindre :
 - Les radars permettent le positionnement d'un territoire par rapport à d'autres. Il s'agit donc bien de donner à un territoire une vision comparative de la qualité de son cadre de vie par rapport à celle d'un autre territoire. Les extrémités minimums (0) et maximums (1) de chaque axe du radar sont établies sur base des indices synthétiques respectivement les plus faibles et plus élevés relevés parmi les 262 communes wallonnes.
 - Dans ce sens, ces extrémités ne sont pas « figées » et sont vouées à évoluer au cours des prochaines remises à jour de l'outil : même si une commune lambda s'améliore dans une dimension, il se peut que son positionnement futur sur le radar tende vers 0, dans le cas où beaucoup d'autres communes wallonnes s'amélioreraient davantage dans cette dimension et donc que cette même commune lambda resterait à la traîne par rapport aux autres communes.
- Vouloir tendre vers un octogone plein pour chaque commune :
 - Il n'est pas nécessaire de tendre vers l'octogone plein. Des formes en étoile, complémentaires entres communes d'un territoire de programmation peuvent également être un objectif. Il n'est effectivement pas nécessaire que deux communes voisines excellent toutes les deux dans une même dimension. L'échelle communale devant être ici surpassée.
 - En outre, les indicateurs mis en œuvre dans la construction des radars ne constituent pas une liste exhaustive d'éléments sur laquelle le territoire doit agir pour améliorer son radar (se référer aux objectifs de l'outil).
- Ne considérer qu'un seul territoire de comparaison pour estimer le positionnement de son territoire.
- Perdre de vue qu'il s'agit de la qualité du cadre de vie telle qu'entendue au sens du développement durable, celle-ci n'étant pas directement connectée à la perception de la qualité du cadre de vie à titre individuel. En outre, les indices proposés sont des indices de *condition* de qualité du cadre de vie et non à de *perception* de qualité du cadre de vie. Un petit village peut profiter d'un cadre de vie d'apparence idyllique, mais être défavorisé en termes d'accès à l'emploi et à la mobilité.